



1^{ER} MAI *L'idée d'un revenu universel déconnecté du travail fait son chemin. Projet émancipateur ou mauvais ersatz d'une transformation sociale? Même à gauche, les avis divergent.*

Le revenu avant le travail

MICHAËL RODRIGUEZ

Le revenu universel peut-il jeter les bases d'un nouveau rapport au travail? Pour ses partisans, la création d'une allocation inconditionnelle permettrait aux individus de s'émanciper partiellement de la tutelle de l'activité salariée. Elle vise en outre à répartir différemment le travail dans une société où le plein emploi serait révolu, tout en garantissant des conditions de vie décentes.

Régulièrement débattu en France et en Allemagne, le projet de revenu universel s'est insinué dans l'agenda politique suisse. Un comité qui se veut apolitique, composé notamment d'artistes, vient de lancer une initiative populaire pour un «revenu de base inconditionnel» devant permettre «à l'ensemble de la population de mener une existence digne». Les initiants évoquent le montant de 2500 francs par mois. Le Parti socialiste suisse, qui a inscrit le revenu de base à son programme, ne soutient pas l'initiative, jugée trop floue sur certains points essentiels.

Un débat qui en cache d'autres

L'idée d'une allocation universelle a séduit jusqu'ici des intellectuels et des politiques de tendances très différentes. Nombre de décroissants la soutiennent, en estimant qu'elle freinera la frénésie productive. A l'opposé, elle trouve aussi un écho auprès de certains néolibéraux, qui espèrent amaigrir l'Etat en fondant les assurances sociales dans cette allocation, et diminuer le coût du travail pour les entreprises.

Une partie de la gauche s'oppose au revenu universel, jugeant qu'il dédouane les employeurs de leurs responsabilités sociales et risque d'accentuer le fossé entre les salariés et les exclus du travail. La revendication du droit à l'emploi et d'une diminution du temps de travail resterait la seule voie possible vers une réelle transformation sociale.

Ce débat est d'autant plus difficile à trancher qu'il en cache plusieurs autres. Outre le montant de l'allocation et les besoins qu'elle permettrait de couvrir, se posent les questions de son financement (par la fiscalité, la TVA, la taxation du capital?), du cercle de ses bénéficiaires (quid des étrangers précaires?) ou encore d'éventuels mécanismes de redistribution (plafonnement des hauts revenus?).



L'allocation inconditionnelle vise aussi à répartir différemment le travail dans une société où le plein emploi serait révolu. INTERFOTO

«Il est injuste que l'existence dépende d'un travail»

PROPOS RECUEILLIS PAR

RACHAD ARMANIOS

Questions à Gabriel Barta, membre du comité d'initiative et de celui de BIEN (réseau suisse pour un revenu de base). Le Genevois a été six ans trésorier du Parti socialiste cantonal.

Pourquoi faut-il un revenu de base inconditionnel?

Gabriel Barta: Tant qu'il y avait le plein emploi, le fait que l'acceptation sociale soit liée à un travail rémunéré ne créait pas trop de dégâts humains. Cette période est révolue depuis quinze-vingt ans. Que l'existence soit déterminée par des emplois qui ne sont plus en suffisance est totalement injuste.

Qui voudra encore travailler s'il n'en a plus besoin?

Le salaire n'est de loin pas la seule motivation. Les sondages montrent que beaucoup travaillent par plaisir ou pour se sentir utiles. C'est mon cas (*il est responsable dans une organisation qui définit des normes internationales, ndlr*). A part les fainéants, ou ceux qui veulent prendre une année sabbatique, la plupart des gens continueront à vouloir travailler, ne serait-ce que pour gagner davantage que le revenu de base.

Mais qui acceptera un emploi ingrat ou peu valorisant?

De mon point de vue de gauche, je considère qu'un emploi intéressant devrait être moins rémunéré qu'une tâche ingrate. Le revenu de base permet ce renversement puisque les employeurs devront offrir de bons salaires pour attirer des employés qui ne seront plus obligés d'accepter n'importe quel job.

Les employeurs se tourneront-ils encore plus vers les exclus du système (sans-papiers, étrangers) pour pratiquer des bas salaires?

Pour être cohérent, ce revenu devrait concerner l'humanité entière, mais nous ne pouvons que proposer aux Suisses de franchir ce pas. Le revenu de base profiterait donc à toute personne installée en Suisse depuis un certain temps. Le dumping salarial au détriment des sans-papiers ou d'étrangers est déjà une réalité, le revenu de base ne devrait ni améliorer ni péjorer la situation. Selon moi, ce mécanisme est complémentaire à un salaire minimum.

Le comité avance un argument pour le moins libéral: «Le revenu de base permettrait la déconnexion des entreprises de leurs responsabilités d'offrir des salaires couvrant l'ensemble des besoins des travailleurs (...), ceci étant souvent un problème pour des entreprises nouvelles ou petites. L'introduction du revenu de base pourrait ainsi légitimer une flexibilisation du marché du travail (...).»

Cette phrase est affreuse pour la gauche, j'en conviens. Mais il faut comprendre cette flexibilisation comme la possibilité d'un vrai choix d'accepter ou non un travail. Par exemple, un revenu de base me permettrait de travailler pour un ami qui ne pourrait m'offrir que 1000 francs.

Au prétexte de difficultés financières, on pourra payer des salaires de misère!

Mais aujourd'hui, les gens n'ont pas le choix de refuser le dumping salarial. Demain, ce sera possible.

Quel montant pour «mener une existence digne et participer à la vie publique»?

L'initiative ne formule pas de somme car ce n'est pas au comité de faire ce travail politique. L'argumentaire évoque toutefois 2500 francs car, pour être crédibles, on voulait donner une idée approximative, sachant que cette somme permet tout juste de vivre à la campagne dans certains cantons, mais évidemment pas à Genève.

Comment ce revenu serait-il financé?

Ce qui change, c'est surtout le fait que ce revenu sera versé de façon inconditionnelle. Car, même sans avoir de revenus propres, la quasi-totalité des gens (femmes à la maison, enfants) ont déjà accès à 2500 francs de base. BIEN propose plusieurs modèles de financement, mais ce sera au parlement de déterminer comment cet argent, qui est là, doit être récupéré pour que le revenu de base soit inconditionnel. Ce dernier devrait en principe remplacer pas mal des prestations sociales, du moins jusqu'à hauteur de son montant. C'est une source de financement possible, en plus d'un fonds constitué par les cotisations versées par les employeurs. Moi, je préfère un financement via des impôts progressifs sur les revenus. Une autre source de financement pourrait être la TVA.

Un impôt antisocial par définition!

Il faudrait le revoir, en taxant moins les produits de première nécessité et davantage ceux plus superflus ou de luxe. Aussi, la TVA est beaucoup moins antisociale si le seuil de l'impôt sur le revenu est élevé.

Le revenu de base, c'est la fin des assurances sociales?

Non, mais il les remplace, maintenant le socle de base de ces prestations. Sauf que ce socle ne sera plus conditionné, par exemple, pour l'AVS ou l'assurance-chômage, au fait d'avoir cotisé ou cotisé assez.

Les Suisses ne veulent pas de six semaines de vacances. Alors un revenu de base...

L'initiative est-elle le meilleur moyen d'enterrer le débat pour des années? Au contraire, depuis son lancement, on n'a jamais autant parlé du revenu de base. Si cette fois on perd, on reviendra à la charge.

«Les libéraux se frottent les mains»

«Les adeptes de l'allocation universelle se trompent de cible.» Jean-Marie Harribey, maître de conférences en sciences économiques à l'université de Bordeaux et ancien président d'Attac France, est un opposant de longue date à ce concept. Non qu'il rejette le principe d'un revenu suffisant pour tous. Mais le projet d'allocation inconditionnelle «vient en substitution d'une transformation réelle de la société», critique l'économiste.

Cette transformation passe nécessairement par une lutte collective pour la redistribution des richesses, le droit à l'emploi et la diminution du temps de travail. «Ce n'est pas en permettant à des individus de s'abstraire du travail salarié que l'on va dépasser le capitalisme», grince Jean-Marie Harribey, contredisant ceux qui tiennent le revenu universel pour «la voie capitaliste vers le communisme». Au contraire, «les libéraux les plus intelligents se frottent les mains car cette allocation déchargerait les entreprises de la responsabilité de payer un salaire décent et accentuerait la flexibilisation du marché du travail».

Les adeptes du revenu universel font l'erreur de justifier «sur le terrain économique» un objectif qui est «de l'ordre de l'éthique et de la philosophie politique», analyse Jean-Marie Harribey. Ils affirment à tort que le chômage est incompressible et le plein emploi inatteignable. «C'est impossible aujourd'hui parce que la répartition des revenus et des dividendes ne le permet pas!» corrige-t-il. Pour l'économiste, le projet d'allocation universelle implique l'idée

erronée que «ce n'est pas le travail qui crée la richesse». En cela, il rejoindrait la théorie du «capital humain» développée par les penseurs du capitalisme de la connaissance. «C'est une illusion que l'on observe aussi dans le financement des retraites par capitalisation. Aucune richesse supplémentaire n'est créée.»

L'allocation universelle inciterait-elle à la paresse? «Ce n'est pas du tout ce que je dis. Mais, philosophiquement parlant, il n'y a jamais de droit qui ne comporte à un moment donné une réciprocité. Tôt ou tard, vous devez faire un retour à la société, faut de quoi vous ne construisez pas de lien social.»

L'économiste français Michel Husson, chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales, fait également partie des détracteurs de l'allocation universelle. Dans un texte publié sur internet, il taxe l'idée de «réactionnaire», car elle vise à «étendre le champ de la marchandise» alors qu'il s'agirait de revendiquer le «droit à l'emploi, une réduction massive du temps de travail et une extension du champ de la gratuité pour la satisfaction des besoins sociaux». L'économiste contredit l'argument selon lequel le chômage serait une conséquence directe de la hausse de la productivité du travail. Entre 1890 et 2008, la productivité horaire en France a été multipliée par dix-huit, ce qui n'empêchait pas le nombre d'emplois de croître de 40%. MRZ

<http://alencontre.org/economie/droit-a-l-emploi-ou-revenu-universel.html>